

**FORMATION VERIFICATION DES ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS – ECH008**  
(selon référentiel SFECE)**OBJECTIFS**

Acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité

Connaitre les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité, et de vérification d'un échafaudage

Avoir les connaissances permettant d'être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires, fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention

**PUBLIC**

Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

**PRÉREQUIS**

Les prérequis suivants doivent obligatoirement être validés avant le début de la formation :

- Compréhension de la langue française (parlée et écrite)
- Mathématiques élémentaires
- Lecture courante de plans

**PROFIL ET COMPETENCE DU FORMATEUR**

Formateur agréé par le syndicat Français de l'Echafaudage, du coffrage et de l'Etalement (SFECE).

**MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués.

Le stage est évalué par les participants

**MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS**

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc... Mise à disposition des matériels d'échafaudages multidirectionnels, voire à cadre, conformes aux normes en vigueur, en quantité et qualité nécessaires aux besoins des participants.

**SUIVI**

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

**PROGRAMME****A- Partie théorique****1- Définir les responsabilités liées à sa fonction**

- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale
- Délégation de pouvoir
- Réglementation spécifique aux échafaudages

**2- Vérifier l'adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à exécuter**

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Le cahier des charges

**3- Vérifier si les dispositifs mis en place sont adaptés**

- PdP / PPSPS / Autorisation de voirie / Permis de travaux
- Risques : électrique, voirie, chimique, etc
- Balisage, signalisation, moyens d'accès, etc

**4- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales**

- Bilan des charges verticales / descente de charges
- Répartition des appuis, hauteur de calage, réglage des socles, des roues
- Discontinuité des montants

**5- Contrôler la mise en place des éléments assurant la résistance de la structure aux charges verticales :**

- Hauteur libre des montants
- Contraintes apportées par les dépôts

**6- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité aux charges horizontales**

- Bilan des charges horizontales
- Efforts dus au vent (échafaudage bâché ou non bâché)
- Contreventements
- Stabilisateurs
- Ancrages et amarrages

**7- Contrôler la conformité des niveaux de travail :**

- Type et résistance des planchers préfabriqués et des platelages en planches

**8- Vérifier la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes :**

- Garde-corps et plinthes
- Différents types d'accès

**9- Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation et transmettre les consignes**

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation professionnelle.

**DURÉE**

3 jours - 21 heures

**TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS**

Demandez-nous notre grille tarifaire

Nos dates de formations sont disponibles sur notre catalogue de formation en ligne.

Pour la mise en œuvre contacter : [info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr), nous vous répondrons sous un mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Pour la prise en compte du public en situation de handicap (PSH), n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

→ Consignes, affichages, état de conservation, conditions d'utilisation...

**B- Test théorique**

Test théorique «Vérification des échafaudages fixes et roulants» (QCM)

**C- Partie Pratique**

Partie pratique «Vérification des échafaudages fixes et roulants »: Exercice de vérifications sur échafaudages en photos, installés en atelier...

**Nota :** *Compte tenu de l'évolution de la réglementation, des techniques et des matériels, la remise à niveau de la formation de monteur d'échafaudages est préconisée tous les 5 ans.*



S.A.R.L. **PREMATECH** FORMATION au capital de 50 000 €  
e-mail : [info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr) / site internet : [www.prematech-formation.fr](http://www.prematech-formation.fr)

▲ 103 Bd Henri GAUTIER  
44550 MONTOIR DE BRETAGNE  
Tél : 02 40 42 07 28

126 Av du Général Leclerc  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Tél : 01 73 28 69 06  
(site administratif)

RCS SAINT NAZAIRE 452 022 809 00035 / CODE APE 8559A

## Formation ECH008 (SFECE) en INTRA

***Vous souhaitez nous faire intervenir pour la réalisation d'une formation « Vérifications des échafaudages fixes et roulants » en INTRA. Pour la bonne réalisation de cette formation, il est nécessaire que les conditions suivantes soient respectées :***

Mise à dispo d'une salle de formation d'une taille adaptée au nombre de participants et équipée d'un moyen de projection / diffusion (télévision / video-projecteur...)



- Mise à disposition d'échafaudages déjà montés et réceptionnés (minimum 2 échafaudages) avec notice constructeur du matériel utilisé.
  
- Fourniture à l'ensemble des participants des EPI adaptés à la participation à la formation :
  - . Casque avec jugulaire
  - . Gants adaptés
  - . Chaussures de sécurité
  
-